Nature En Ville

Gestion écologique et classement en réserves des forêts strasbourgeoises

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Strasbourg
Services de la collectivité associés : Service espaces verts et de nature
Budget : 500 000 €/an
Partenaires financiers : État (DREAL Grand-Est) ; Agence de l'Eau Rhin-Meuse **Partenaires techniques :** associations de protection de la nature ; scientifiques ; universitaires ; services de l'Eurométropole de Strasbourg
Date de début du projet : 01/01/1997



OBJECTIFS
Les Réserves naturelles sont des espaces abritant des animaux, des végétaux, des milieux mais également des fossiles d'importance particulière que l'on se doit de préserver. La bande rhénane, écologiquement riche, est composée d'un réseau d'espaces naturels protégés, tant du côté français qu'allemand. C'est pourquoi de nombreuses protections coexistent sur le site des Réserves naturelles.

- RNN Île du Rohrschollen (1997) : Son classement a pour but de préserver l'un des derniers lambeaux de forêt alluviale, rare et en régression partout en Europe. Porté par la Ville de Strasbourg, le projet de restauration de la dynamique des habitats alluviaux rhénans sur l'île du Rohrschollen fait l'objet d'un financement dans le cadre du volet LIFE+ Nature.
- RNN Forêt du Neuhof-Illkirch (2012) : la forêt s'étend sur 945 ha (dont 757 ha sur Strasbourg) formant une véritable trame verte autour de la ville.
- RNN Forêt de la Robertsau (en cours de classement) : 493 ha de forêt viennent ceinturer le nord de la ville.

MESURES MISES EN ŒUVRE :
Dans les massifs forestiers du Rohrschollen et du Neuhof classés, les interventions se limitent actuellement aux coupes sécuritaires et ne font pas l'objet d'un programme de coupe régulier. Les plans de gestion ont été rédigés et sont appliqués depuis le 1er janvier 2018 pour une durée de 5 ans. Ils déclinent un total d'environ 150 actions dont certaines ponctuelles (inventaires, études…) et d'autres récurrentes (gestion des milieux ouverts, sensibilisation et police de la nature…). Les objectifs de gestion à long terme sont communs et consistent :

- à restaurer la fonctionnalité alluviale (lien avec le Rhin) ;
- à accompagner et veiller à la libre évolution des habitats forestiers ;
- à restaurer, gérer et protéger les habitats à fort enjeu patrimonial (prairies et pelouses du Ried blond et milieux aquatiques d'eau stagnante) ;
- à développer l'ancrage territorial des sites pour une meilleur prise en compte de leur nécessaire protection par les usagers, riverains et décideurs ;
- à développer la connaissance du territoire et des interactions.

Pour le massif de la Robertsau, un plan d'aménagement doit être réalisé. L'objectif sera de garantir un fonctionnement de l'écosystème en équilibre avec son environnement pouvant s'adapter naturellement.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ :
Les Réserves naturelles sont des espaces protégés sur le long terme, sans limite dans le temps. À l'échelle du territoire, les réserves constituent les principaux réservoirs de biodiversité qui diffusent vers les espaces de nature non protégés via les corridors écologiques intégrés dans le cadre de l'application du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et de la Trame verte et bleue (TVB) intégrés dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle d'un territoire plus large.

Coordonnées

Strasbourg
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Forêts, réserves naturelles
Contact

Adine HECTOR, chargée de mission biodiversité
adine.hector@strasbourg.eu
03 68 98 73 38

Frédéric LONCHAMPT, responsable département Espaces naturels
Frederic.LONCHAMPT@strasbourg.eu
03 68 98 61 31